AlphaRéussite 11

L'état de la littératie au Canada : analyse et portrait comparatif entre les provinces.

Par Pierre Langlois, économiste

ÉTUDE RÉALISÉE POUR LA

Fondation pour l'alphabétisation

Octobre 2025

Sommaire exécutif

Les données comparatives en littératie entre les provinces canadiennes, que ce soit celles du Programme d'évaluation internationale des compétences chez les adultes **(PEICA)**, du Programme for International Student Assessment **(PISA)** ou encore des résultats obtenus par les élèves aux différentes **évaluations provinciales** en la matière offrent un portrait qui peut différer entre les différentes juridictions. Ces données sont juxtaposées pour identifier des lieux communs pour un territoire provincial et aussi des contradictions. Par exemple, le Québec se classe dans le dernier tiers des provinces canadiennes au PEICA, atteint la moyenne canadienne au PISA et voit plus du quart de ses élèves de 5e secondaire échouer l'examen ministériel en lecture et écriture dans le réseau francophone.

L'objectif de la présente analyse est d'identifier les différences interprovinciales, dans le cadre d'un exercice multicritère, afin de recenser les meilleures pratiques, les programmes gouvernementaux performants et les nouvelles initiatives visant à soutenir la réussite scolaire.

La maîtrise de la littératie chez l'apprenant est liée à une meilleure diplomation secondaire. Les données du PEICA (2012 et 2022) indiquent que sans diplôme secondaire, un répondant ne franchit pas la cible du niveau 3 en littératie dans une proportion variant entre 85 % et 95 % selon les deux ensembles de données. Améliorer la littératie afin d'optimiser le développement social et le développement économique d'une économie nationale doit reposer sur l'atteinte de taux de diplomation élevés. À cet égard, certaines provinces canadiennes atteignent des taux de diplomation qui frisent les 95 % en matière de diplomation (à 15 ans, soit trois ans de plus que le K-12). Quatre provinces sont en situation de diplomation massive : Ontario, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador. À noter que la diplomation secondaire dans les quatre provinces de l'Ouest canadien atteint des niveaux similaires chez la population étudiante allochtone.

Les mesures de réussite scolaire et de diplomation sont certes un élément favorisant une meilleure maîtrise de la littératie, mais d'autres éléments différentiels sont identifiés. Outre les objectifs de diplomation, les provinces se distinguent dans quatre autres chapitres : l'évaluation provinciale de la littératie, les politiques en petite enfance et en pré-lecture, le soutien aux troubles d'apprentissage ainsi que les mesures d'inclusivité et l'inclusion de la littératie dans les parcours de formation professionnelle.

L'analyse multicritère prendra une approche comparative portant sur les éléments suivants :

i) La diplomation et les parcours secondaires
ii) L'évaluation de la littératie
iii) Les politiques en petite enfance et en pré-lecture
iv) Les troubles d'apprentissage et les mesures d'inclusivité
v) La littératie dans les parcours de formation professionnelle

Les différents ministères provinciaux de l'Éducation au Canada ont des approches différentes sur ces aspects, mais ils tablent aussi sur la publication de données différentes tant sur la méthodologie statistique que sur la nature même de la donnée. Unifier ces approches dans le cadre d'une analyse interprovinciale permet donc de mieux cerner et cibler les réussites et les points d'intérêt éducatifs.

Parmi ces éléments de différenciation méritant un approfondissement plus détaillé et une évaluation quant à une implantation québécoise, notons les points suivants :

- Les évaluations provinciales en littératie à 15 ans (9e ou 10e année) (ROC)
- Programmes spécifiques de soutien à la dyslexie pour les élèves et les enseignants (C-B)
- L'inclusion privilégiée des élèves EHDAA en parcours régulier, soit un cheminement à une vitesse (ROC)
- Formation en littératie dans les filières de formation professionnelle (C-B, Ontario)
- Formation en littératie en requalification professionnelle (C-B, Alberta)
- Nouvelle stratégie de dépistage précoce en continu des troubles en pré-lecture et lecture (Alberta)
- Inclusion du réseau communautaire dans l'enseignement de la littératie dans les filières professionnelles (Alberta)

- Mise en place d'équipes dédiées à la réussite scolaire par établissement (Ontario)
- Vaste déploiement et fréquentation de la prématernelle 4 ans (Ontario)
- Soutien des localités à la réussite scolaire (Atlantique)

Cet aperçu des différences entre les données interprovinciales en réussite scolaire et en littératie ainsi que des différentes initiatives multicritères, nous incite à formuler des pistes de réflexion dans une perspective québécoise.

1. Que le Québec fixe une cible de diplomation secondaire (7 ans) de 90 % à 95 % en ajustant et en uniformisant les pratiques en matière de réussite scolaire en lien avec les autres provinces (ex. : note de passage, examens ministériels, programme de récupération de crédits).
2. Fixer l'âge obligatoire de fréquentation scolaire à 18 ans.
3. Valider le niveau de littératie en 3e secondaire par une évaluation provinciale diagnostique.
4. Que le diplôme d'études secondaires soit préalable aux études professionnelles ou concomitant.
5. Uniformiser le parcours de prématernelle et de pré-lecture dans les programmes à la petite enfance.
6. S'inspirer des meilleures pratiques canadiennes en matière d'inclusion des élèves de la neurodiversité. Viser une entente nationale avec le privé pour la prise en charge de ces élèves dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans le réseau public.
7. Ajouter des conditions de prise en charge des élèves de la neurodiversité au réseau secondaire privé.
8. Rendre obligatoire une 12e année de scolarité propédeutique (à la formation aux adultes), notamment en renforçant les notions de littératie et de numératie, pour les élèves ayant moins de 70 % de moyenne générale et désirant poursuivre des études collégiales afin de hausser le taux de diplomation collégiale (64 %).
9. Ajouter de la formation et du soutien à la littératie à la formation professionnelle et à la requalification professionnelle (CFP et Emploi Québec) en collaboration avec le réseau en alphabétisation québécois.

Introduction et données comparatives

Depuis les compilations des données du Programme d'évaluation internationale des compétences chez les adultes (PEICA) par les études AlphaRéussite de la Fondation pour l'alphabétisation, il ressort de façon sans équivoque un lien déterminant entre la diplomation secondaire et l'atteinte du niveau 3 en littératie. Les dernières données du PEICA 2022 indiquent à cet égard que selon les classifications ISCED (International Standard Classification of Education), un répondant québécois ayant un niveau secondaire non terminé se classait sous le niveau 3 en littératie dans une proportion qui pouvait atteindre 79 % (2e cycle secondaire) et 96 % (1er cycle secondaire). Les données du PEICA de 2012 allaient également dans la même direction.

La hausse du taux de diplomation secondaire et implicitement la lutte au décrochage scolaire sont donc un moteur pour augmenter les résultats en littératie au Québec. Une croissance des compétences en littératie au Québec, actuellement à 50 % (sous le niveau 3, PEICA 2022), est corrélée à une amélioration de l'employabilité et de l'espérance salariale. AlphaRéussite 1 (2016) estimait que de combler le retard en littératie entre le Québec et l'Ontario selon les données du PEICA de 2012, aurait un impact positif d'environ 5 milliards de dollars sur le PIB nominal québécois.

L'amélioration des résultats globaux en littératie doit donc être vue à la fois comme une mesure de développement économique et de développement social.

En posant la diplomation secondaire comme premier moteur à l'amélioration des résultats en littératie, il importe de comparer la performance québécoise face aux autres provinces à cet égard. Le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) pilote plusieurs activités de recherche et de compilation de données afin de bien documenter le portrait éducatif canadien et celui des provinces. Ce mandat est administré par le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (CSCE), issu d'un partenariat entre le CMEC et Statistique Canada.

L'une des données compilées est le taux de cohorte réelle d'obtention du diplôme d'études secondaires, ce qui peut aussi inclure un premier diplôme selon les parcours

scolaires des provinces. Étant donné que chaque province a sa propre méthodologie pour établir les taux de diplomation, notamment pour la diplomation hors des délais prévus, Statistique Canada compile ce taux dans une perspective d'uniformisation interprovinciale. Ces données vont donc différer des taux de diplomation couramment publiés par les différents ministères de l'Éducation au Canada. Ce tableau comparatif se veut donc un point de départ afin d'analyser les différences provinciales en matière de diplomation secondaire et de réussite scolaire et aussi de constater les écarts de diplomation entre les genres.

Tableau 1

Taux de diplomation – délais prévus et délais plus longs
(garçons et filles) – 2021-2022

	T	G	F	Écart	T	G	F	Écart
	DÉLAI PRÉVU				DÉLAI PLUS LONG			
Canada	84	81	86	5	91	89	93	4
T-N-L	89	88	90	2	97	96	97	1
I-P-É	90	91	90	1	96	95	97	2
N-É	91	92	90	2	96	96	96	0
N-B	85	84	86	2	90	88	93	5
Québec	76	70	82	12	86	83	89	6
Ontario	87	85	90	5	94	92	96	4
Manitoba	84	82	87	5	88	87	89	2
Saskatchewan	83	82	84	2	91	89	92	3
Alberta	82	80	84	4	90	88	92	4
C-B	84	82	85	3	87	86	89	3

Source : Tableau 37-10-0221-01 - Taux de cohorte réelle d'obtention du diplôme d'études secondaires, taux d'obtention du diplôme dans le délai prévu et dans un délai plus long, selon le genre, date de diffusion : 2024-10-22 – Statistique Canada

Le retard du Québec en diplomation dans les délais prévus est clair. Avec un taux de diplomation de 76 % et un écart entre les filles et les garçons de 12 %, le Québec est largement la dernière province canadienne. Le portrait québécois s'améliore pour la diplomation dans des délais plus longs, ce qui inclut les efforts de raccrochages scolaires et d'éducation aux adultes. À ce titre, le Québec gagne 10 % pour atteindre 86 % – soit un niveau situé sous la moyenne canadienne de l'ordre de 5 %. Les provinces de l'Atlantique surperforment la moyenne canadienne, tout comme la voisine ontarienne (94 %). À noter que la plupart des provinces présentent un écart de diplomation entre les genres, favorable aux filles (écart de 4 % en moyenne au Canada). Là encore, le Québec affiche le moins bon résultat, avec un écart de 6 % dans les données de diplomation englobant les délais de diplomation plus longs.

On observe donc un phénomène de diplomation massive dans quatre provinces canadiennes : Terre-Neuve-et-Labrador (97 %), Île-du-Prince-Édouard (96 %), Nouvelle-Écosse (94 %) et l'Ontario (94 %). Les provinces de l'Ouest et le Nouveau-Brunswick suivent avec environ 5 % de retard.

Les données du PISA (Programme for International Student Assessment) peuvent nous offrir une autre perspective d'évaluation interprovinciale, alors que l'ensemble des provinces participe à ce PISA, le programme international pour le suivi des acquis des élèves, est la plus grande étude internationale auprès d'élèves dans le domaine de l'éducation. Coordonné par l'OCDE, le PISA vise à classifier les systèmes éducatifs internationaux. Cet examen est structuré en des épreuves de lecture, de mathématiques et de sciences pour les élèves de 15 ans. Une nouvelle évaluation PISA aura lieu en 2025, les données disponibles sont donc celles de 2022.

Tableau 2

Résultats en lecture au PISA – 2022
Pourcentage (%) sous le niveau 2

Canada	82
T-N-L	75
I-P-É	80
N-É	77
N-B	72
Québec	81
Ontario	83
Manitoba	78
Saskatchewan	78
Alberta	85
C-B	83
OCDE	74

Source : Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 2023-12-05

Au chapitre du PISA, et particulièrement de l'évaluation en lecture, le Québec se démarque favorablement. Avec 81 % de ses répondants sous le niveau 2, soit le niveau recherché de maîtrise de lecture pour les cohortes d'élèves de 15 ans, le Québec arrive tout près de la moyenne canadienne (82 %). Le CMEC mentionnait à ce propos dans son analyse du PISA 2022, *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude du PISA 2022 de l'OCDE,*

« Les élèves du Canada ayant participé au PISA ont, en moyenne, de bons résultats à l'évaluation. Le score moyen des élèves du Canada est de 507 points en lecture et de 515 points en sciences, ce qui est nettement supérieur aux moyennes pour l'OCDE, qui sont de 476 points en lecture et de 485 points en sciences. Sur les 81 pays ayant participé au PISA 2022, cinq se situent à un niveau supérieur à celui du Canada en lecture et six se situent à un niveau supérieur à celui du Canada en sciences. »

Un contraste se dégage alors quant aux taux de diplomation secondaire et aux résultats québécois au PISA. Comment le Québec peut-il avoir le pire taux de diplomation secondaire du Canada, mais bien se positionner dans les différentes facettes du PISA?

Des hypothèses doivent être validées face à cette dichotomie.

1. L'échantillon des élèves de 15 ans passant le PISA est-il représentatif de la population générale des cohortes étudiantes?
2. Le parcours secondaire post 15 ans, soit l'essentiel du 2e cycle secondaire, est-il trop abrupt en matière de réussite scolaire?
3. Les parcours secondaires des provinces de l'Atlantique sont-ils plus faciles que celui du Québec?

D'autres données en lien avec la littératie sont disponibles dans les provinces canadiennes, soit les niveaux de réussite aux différentes épreuves provinciales en la matière. À noter que le caractère de ces épreuves est fort différent entre les provinces. Certaines épreuves sont obligatoires, mais non nécessaires à la diplomation et le niveau scolaire auquel est administrée l'évaluation diffère. Toutefois, les résultats méritent une attention particulière.

Tableau 3

Taux de réussite en lecture
épreuves ministérielles en littératie

Colombie-Britannique	75 % (10e année) (2021-2022)
Alberta (PAT)	85,1 % (9e année) (2022-2023)
Alberta (TRP, franco)	N/D – non publié
Alberta (diploma exam)	98,6 % (12e année, anglophone) (2022-2023)
Alberta (diploma exam)	99,3 % (12e année, francophone) (2022-2023)
Saskatchewan	N/D (à partir de 2027-2028)
Manitoba	52 % (8e année) (2023-2024)
Ontario (OSSLT)	85 % (10e année) (2023-2024)
Ontario (TCPL, français)	92 % (10e année) (2023-2024)
Québec	71 % (secondaire 5) (2023-2024)
Québec (anglais)	90 % (secondaire 5) (2023-2024)
N-B (ELPA, anglais)	81 % (9e année) (2024-2025)
N-B (TCLÉ, français)	N/D
I-P-É	
N-É (anglais - lecture)	74 % (10e année) (2023-2024)
N-É (français – lecture)	64 % (10e année) (2023-2024)
T-N-L (anglais)	65 % (9e année) (2021-2022)

Source : compilation 2025 – Fondation pour l'alphabétisation

Finalement, les données provinciales en littératie dans le cadre du PEICA donnent un autre angle à la performance des provinces canadiennes. Les résultats bruts du PEICA sont classés en 6 niveaux, de 0 à 5. Le niveau 3 est jugé comme étant la cible pour qu'un répondant puisse bien évoluer en société quant à ses aptitudes en littératie. Le ministère de l'Éducation du Québec illustre des exemples concrets d'aptitudes à ce niveau :

« Les résultats d'une recherche bibliographique effectuée sur le site Web fictif d'une bibliothèque sont présentés au répondant. Ce dernier doit trouver le nom de l'auteur d'un ouvrage intitulé Mythes économiques. Pour donner la bonne réponse, le répondant doit parcourir une liste de notices bibliographiques et trouver le nom de l'auteur indiqué sous le titre de l'ouvrage. Il doit non seulement savoir faire défiler la page, mais aussi accéder à la seconde page, où figure l'ouvrage Mythes économiques, en cliquant sur le numéro de page ou sur le mot « Suivant ». Chaque notice bibliographique comprend un nombre considérable d'informations inutiles pour cette tâche, ce qui en augmente la complexité. »

Au Québec, 52 % de la population de 16 à 65 ans n'arrive pas à atteindre le niveau 3 en littératie au dernier PEICA de 2022, soit une progression de près de 2 % par rapport au PEICA de 2012. Le Québec a réussi à réduire l'écart avec l'Ontario (50 %), mais un écart subsiste avec cette voisine et aussi en lien avec la moyenne canadienne (49 %).

Résultats au PEICA
2022 (Score moyen en lecture chez les 16 à 65 ans)

Canada	271
C-B	281
Alberta	276
N-É	272
Ontario	269
Manitoba	269
Sask	268
I-P-É	267
Québec	267
N-B	264
T-N-L	263

Source : PEICA 2022

Analyse interprovinciale

Les données en matière de réussite scolaire et de maîtrise de la littératie présentent des différences marquées entre les provinces canadiennes. Il devient alors intéressant de se questionner sur les raisons sous-jacentes à ces résultats. Une analyse économique multicritère (MCA, multicriteria analysis) est proposée afin d'évaluer les environnements éducatifs et les politiques en matière de réussite scolaire.

Les critères analytiques proposés sont :

i. La diplomation et les parcours secondaires
ii. L'évaluation de la littératie
iii. Les politiques en petite enfance et en pré-lecture
iv. Les troubles d'apprentissage et les mesures d'inclusivité
v. La littératie dans les parcours de formation professionnelle

Colombie-Britannique

i. La diplomation et les parcours secondaires

Le taux de diplomation 6 ans (à partir de la 8e année) a atteint 91 % dans les commissions scolaires de la province en 2023-2024, en prenant en compte l'ajustement pour la migration interprovinciale, selon le ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique. La province dépasse le seuil des 90 % depuis 2021, et a connu un bond de 10 points de pourcentage depuis 2009 (81 %).

On observe un taux de diplomation de 100 % chez les élèves francophones (population de 6 269 élèves francophones K-12) et un taux de diplomation de près de 98 % chez les étudiants en immersion francophones (population de 53 356 élèves K-12).

ii) Évaluation de la littératie

Implantée graduellement à partir de 2012, **l'évaluation des habiletés fondamentales (ÉHB), – le Foundation Skills Assessment (FSA)** –, est une évaluation annuelle des compétences en littératie et en numératie des élèves de **4e et 7e année**. La ÉHB-FSA est l'indicateur provincial de premier ordre quant à la performance des élèves en Colombie-Britannique. L'objectif de la ÉHB-FSA est de fournir des informations sur

la performance des élèves aux commissions scolaires et aux directions scolaires. Ces informations viennent appuyer la prise de décision des gestionnaires locaux.

Aussi en matière de littératie, une évaluation obligatoire est administrée en **10e année** (lecture) et en **12e année** (écrit, communication orale). Ces évaluations sont une exigence pour l'obtention du diplôme. L'évaluation de la littératie de la 10e année mesure la capacité des élèves à utiliser la pensée critique et l'analyse pour donner un sens à un éventail diversifié de textes. Elle évalue également la capacité des élèves à communiquer leurs idées. L'évaluation de la littératie de la 12e année mesure la capacité des élèves à communiquer leurs idées, ou celles trouvées dans les textes.

L'évaluation de la littératie est une exigence pour l'obtention du diplôme, **mais elle n'a pas de note de «réussite» ou «échec»**. Les élèves doivent compléter l'évaluation, mais leur score n'affecte pas directement leur note finale ou leur statut de diplômé. Les taux de réussite rapportés font état qu'environ les trois quarts des élèves de 10e année sont considérés comme maîtrisant la littératie en 2021-2022. Les élèves sont classés sur une échelle de maîtrise à quatre points (émergent, en développement, maîtrise et avancé).

iii) Petite enfance et pré-lecture

Outre un réseau de garderies éducatives privées ou communautaires, la prématernelle et la pré-lecture s'articulent autour de deux programmes : **StrongStart BC** et Franc Départ (réseau francophone).

Lancé en 2006, on compte actuellement 329 programmes StrongStart BC offerts en Colombie-Britannique. Les centres StrongStart BC fonctionnent sur une base de libre accès pendant l'année scolaire et sont destinés aux enfants âgés de 0 à 5 ans, **accompagnés de leurs parents.**

Les programmes StrongStart BC offrent des environnements d'apprentissage conçus pour le développement de la petite enfance en misant sur le langage, l'éducation physique, le cognitif, le social et l'émotionnel.

De plus, la province annonçait en 2024 un programme de 30M$ sur trois ans pour le dépistage précoce de la dyslexie entre la maternelle et la 3e année et de la formation pour le personnel éducatif afin de mieux accompagner les jeunes élèves aux prises avec des troubles dys.

iv) Les troubles d'apprentissage et les mesures d'inclusivité
Les élèves présentant un handicap ou des difficultés d'apprentissage **(diverses abilities)** sont diplômés dans une proportion de 78 % en 2023-2024, soit **un bond important de 16 points de pourcentage en 10 ans.** On dénombre 86 596 élèves ainsi classés, soit un taux de prévalence de 15 %.

Les « diverse abilities » incluent les troubles dys, le spectre de l'autisme, les enjeux de santé mentale, mais aussi la douance. Un programme d'enseignement individualisé permet aux élèves de demeurer en classe régulière avec des adaptations pédagogiques et une aide à la classe. On estime que plus de 90 % des élèves à besoins particuliers sont en classe régulière.

v) La littératie dans les parcours de formation professionnelle
Un vaste réseau de collèges communautaires permet aux diplômés du secondaire de continuer leurs études en s'inscrivant à des formations de type métier, techniques et professionnelles. Une autre voie de formation professionnelle, cette fois en milieu de travail, est offerte aux jeunes issus du secondaire via l'organisme gouvernemental WorkBC.

Des formations en **littératie sont offertes dans le réseau collégial**, notamment des formations de compétences professionnelles en littératie : lecture de textes courants, rédaction professionnelle.

WorkBC offre aussi des modules de littératie pour les participants ayant des faiblesses identifiées, via le programme « **Skills for success** » lancé en 2021. Le programme identifie des compétences clés qui sont intégrées dans les programmes de formation professionnelle. Le programme mise essentiellement sur la transférabilité des compétences.

Alberta

i) La diplomation et les parcours secondaires

L'Alberta compile ses données de diplomation en ciblant **la cohorte de la 10e année du cursus scolaire, et ensuite en la suivant sur 3, 4 et 5 ans.** Selon les données du gouvernement albertain (Percentage of students that achieve high school completion status within three to five years of starting Grade 10 2016-2020, janvier 2023), les taux de diplomation pour les trois durées sont respectivement de **83,4 %, 85 % et 86,2 %**.

Les régions de Portage et des Northen Lakes affichent les moins bons résultats, où les taux sont sous la barre des 75 %. Le taux de diplomation provincial (délai 5 ans) a bondi de près de 11 % depuis 2004, où il se situait à 75,4 % *(High School Completion Rate Task Force Report, novembre 2005)*.

On définit la diplomation secondaire en Alberta comme étant l'obtention du diplôme albertain d'études secondaires, du diplôme secondaire équivalent (GED), du certificat d'études secondaires ou encore de la continuation d'études post-secondaires via des formations d'apprentis.

Le taux de diplomation des francophones dans les conseils scolaires albertains n'est pas publiquement disponible. Il est à noter que 9 051 élèves K-12 fréquentent un conseil scolaire francophone dans la province.

ii) Évaluation de la littératie

La province administre une série d'évaluations ministérielles obligatoires **(Provincial Achievement Tests, PATs)** aux élèves du K-12. **En 6e année**, des examens printaniers en langue, mathématiques, sciences et société sont donnés aux élèves. Ensuite, en **9e année**, les mêmes matières sont de nouveau évaluées par les PATs. La littératie y est évaluée sous la forme de compréhension et d'analyse de textes.

La réussite des tests de rendement provinciaux n'est pas obligatoire, ceux-ci visant plus précisément à évaluer le système éducatif et non l'élève. Toutefois, de façon non obligatoire, l'enseignant peut incorporer les résultats aux tests provinciaux dans sa note de l'élève.

En 6e année, le PAT en langue anglaise affichait des résultats supérieurs à la norme acceptable de **90,4 %**, et plus précisément de **88,6 %** pour la portion lecture en 2022-2023, selon les données de Alberta Éducation. Pour les francophones, ces données atteignent **83,1 % et 79,8 %** pour la même année de référence.

En 9e année, les PATs compilées pour la cohorte 2022-2023 affichaient des taux de satisfaction de 85,1 % en langue anglaise et 80,1 % en lecture. Les données pour les francophones ne sont pas complètement disponibles.

En 12e année, des *diploma* exams sont obligatoires en langue maternelle, mathématiques, langue secondaire et en sciences. En 2022-2023 dans le volet langue, **on enregistrait des taux de réussite de 99,3 % chez les francophones et 98,6 % chez les anglophones.**

iii) Petite enfance et prélecture

Trois ministères du gouvernement de l'Alberta : **Alberta Education, Alberta Human Services et Alberta Health**, se coordonnent pour offrir des services et programmes à la petite enfance. **Alberta Education** est responsable de l'éducation préscolaire, soit la maternelle et de la programmation pour les enfants âgés d'au moins deux ans et demi. **Alberta Human Services** dirige les centres d'aide aux parents (Parent Link Centres), les services à l'enfance (Child Care), les programmes préscolaires autorisés (Licensed Preschool), les appuis aux familles des enfants ayant une incapacité (Family Supports for Children with Disabilities) et d'autres services en partenariat avec des organismes communautaires (Family and Community Support Services).

Un financement par unité de programmation (**Program Unit Funding, PUF**) est octroyé aux établissements préscolaires pour les enfants de 2,5 à 6 ans ayant un trouble d'apprentissage diagnostiqué ou un retard sévère. Ces enfants sont admissibles à un programme préscolaire pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans selon l'âge de l'enfant.

Les programmes pour les enfants de 2 ans et demi à 6 ans visent à préparer les enfants à la lecture et à l'écriture, **développer des habiletés langagières, la conscience phonologique, et la compréhension orale et à favoriser une attitude positive** envers l'apprentissage et la curiosité intellectuelle

Les programmes sont déployés dans les Day Care Centres, Family Day Homes, écoles ou centres communautaires et tous les éducateurs doivent être certifiés par Alberta Children's Service. Le dépistage inclut le TDCP (**Test de dépistage de la conscience phonologique**), NSIe (**Nom et son des lettres**) et le CC3 (**Castles and Coltheart 3**).

iv) Les troubles d'apprentissage et les mesures d'inclusivité

En mars 2024, l'Alberta annonçait un vaste chantier afin d'intensifier les moyens en matière d'apprentissage spécialisé. Ainsi, 1,5 milliard a été récemment annoncé afin d'embaucher du personnel supplémentaire afin de mieux gérer la complexité des classes. En inclusivité, l'approche albertaine mise sur l'enseignement des compétences de base afin de maximiser la réussite scolaire. Des ressources budgétaires ont aussi été annoncées afin de réduire les délais d'attente pour les évaluations spécialisées (orthophonie, ergothérapie, psychologie).

Des changements importants en dépistage de troubles en littératie et numératie s'opèrent également en Alberta. En **maternelle**, on vise un dépistage obligatoire en littératie et numératie à chaque mois de janvier à partir de 2025. **De la 1re à 3e année**, des dépistages en septembre, janvier, et juin auront lieu pour les élèves identifiés comme ayant besoin de soutien. **Et en 4e et 5e année**, de nouvelles évaluations de dépistage seront prévues à partir de septembre 2026 (détails à venir). Il est à noter que l'Association des enseignants de l'Alberta s'oppose à l'augmentation du nombre de tests standardisés.

v) La littératie dans les parcours de formation professionnelle

La formation professionnelle en Alberta est offerte par une variété de community college (dont un collège francophone), **career colleges, trade schools, et vocational institutions,** publics et privés. On y offre des certificats et diplômes professionnels, des programmes d'apprentis (apprenticeships), de la formation continue et mise à niveau académique, des programmes appliqués et des programmes en partenariat avec des universités pour compléter un baccalauréat.

Le Community Adult Learning Program (CALP) est un réseau de plus de 100 organismes communautaires qui offrent des programmes de littératie et d'apprentissage des compétences de base aux adultes dans toutes les régions de l'Alberta. Ces programmes sont souvent déployés et coordonnés par les community colleges. Des programmes de littératie de base, de compétences en employabilité et de

préparation académique sont ainsi déployés dans plus de 430 communautés. Les frais de scolarité et les ressources sont souvent couverts par le CALP.

Alberta Works est l'organisme provincial qui coordonne la requalification professionnelle et le soutien à la recherche d'emploi. Le CALP y est aussi déployé afin de soutenir les apprenants dans leur maîtrise de la littératie.

Les Prairies

i) La diplomation et les parcours secondaires
Le rapport annuel du ministère de l'Éducation de la **Saskatchewan** de 2024 présente différentes mesures du taux de diplomation, dont la diplomation **3 ans après le début de la 10e année,** et la diplomation 5 ans après le début de la 10e année. En juin 2024, ces deux mesures étaient de **77,6 % et 83,4 %** pour la province; un déclin de 3 % depuis un sommet observé en 2022. La diplomation en 12e année inclut le parcours de 24 crédits, l'enseignement aux adultes et les programmes d'éducation alternatifs.

Les taux de diplomation pour les élèves des Premières Nations ou Métis, sont plutôt de l'ordre de **47,4 %** et **56,8 %.**

Au **Manitoba** en 2024, **la diplomation 4 ans après la 9e année a atteint 83 % et 96,6 % pour la division scolaire franco-manitobaine.** Tout comme en **Saskatchewan**, un enjeu de diplomation important est recensé chez les étudiants autochtones, alors que le taux de diplomation atteint **54,6 %**. C'est donc un taux de diplomation de **91 %** qui est recensé par le Manitoba K-12 Education Data Dashboard pour la population étudiante allochtone.

ii) L'évaluation de la littératie
Le gouvernement de la Saskatchewan a lancé en 2023 un programme provincial d'évaluation des compétences. L'**Évaluation des élèves en Saskatchewan (EES)** vise la mise en place de tests uniformes en langue et mathématiques.

Actuellement, la Saskatchewan est la seule province à ne pas administrer des évaluations provinciales. Une évaluation en **7e année** en littératie sera lancée en 2026-2027, une évaluation des acquis en langue maternelle pour la **4e année** est ciblée pour 2027-2028 et une seconde évaluation en littératie en **10e année** est aussi planifiée pour 2027-2028.

Les élèves manitobains de 7e année sont évalués en mathématiques, et en 8e année en littératie et en écriture. Les enseignants communiquent la performance des élèves aux parents et au ministère de l'Éducation. Ainsi 52 % des élèves manitobains ont atteint le niveau de performance visé par le ministère de l'Éducation du Manitoba en 2024 selon *le Tableau de bord sur les données en éducation de la maternelle à la 12e année du Manitoba.*

Ontario

i) La diplomation et les parcours secondaires
Les données du ministère de l'Éducation de l'Ontario, qui présentent d'ailleurs les résultats de diplomation de chacune des commissions scolaires, font état d'un taux de diplomation global de **89,5 % en 2023 pour la cohorte de 9e année de 2018-2019 après 5 ans.**

ii) L'évaluation de la littératie
L'Ontario évalue les compétences en lecture, en écriture et en mathématiques en 3e et en 6e années. En 10e année, ces compétences sont réévaluées puis la réussite de l'examen est obligatoire à l'obtention du diplôme de 12e année. Le taux de réussite est de **85 % chez les anglophones et de 92 % chez les francophones** en 2023-2024.

Le taux d'élèves ayant besoin d'un soutien spécialisé était de 27 % en 2018, selon le groupe People for Education, résultant d'une croissance d'une croissance de 13 % depuis le tournant des années 2000. **L'Ontario, avec la réforme McGuinty, a fait de l'inclusion une valeur forte de son réseau scolaire.** Les classes adaptées, bien qu'existantes, sont moins nombreuses et l'accent est mis sur l'intégration en classe régulière, avec des mesures d'appui pour les élèves ayant des plans d'intervention. Soulignons qu'au Québec, des centres de service scolaire anglophones ont une approche similaire.

L'Atlantique

i) La diplomation et les parcours secondaires
Les données de diplomation annuelles par cohorte, incluant la diplomation avec délai supplémentaire, ne sont pas publiées systématiquement au Nouveau-Brunswick. Le gouvernement provincial évoque un taux de diplomation de **85 %** dans certaines

publications et un **taux d'abandon scolaire** de moins de 1 % est recensé dans les données du ministère.

Or le gouvernement Gallant, lançait en 2015 un plan décennal en éducation pour les réseaux anglophones et francophones de la province. Ces plans ont été produits de façon participative. Parents, élèves, enseignants, universitaires ainsi que les réseaux d'affaires et communautaires ont été largement consultés pour produire lesdits plans. Les objectifs de réussite tournent autour des projets de vie et de carrière, du mieux-être, de la préparation à la vie adulte, mais aussi de compétences de base : littératie, la numératie et les sciences et technologies.

De façon atypique, aucune cible de diplomation secondaire n'est incluse dans les plans néo-brunswickois *(Donnons à nos enfants, une longueur d'avance 2015, NB)*. On y retrouve plutôt des indicateurs mesurés par les élèves sur l'impact des mesures éducatives sur leur préparation à la carrière et au mieux-être.

Toutefois, des cibles sont établies en matière de littératie : 80 % des élèves doivent atteindre le niveau attendu aux évaluations provinciales de lecture en 2e et en 3e année (réseau francophone) , 85 % des élèves doivent réussir les évaluations provinciales de lecture et d'écriture au primaire et 80 % des élèves doivent réussir l'évaluation provinciale de lecture et d'écriture au secondaire.

Selon les données disponibles en Nouvelle-Écosse, via Open Data Nova Scotia, **le taux de diplomation 3 ans à partir de la 10e année était de 85,6 % et de 90,9 % sur 5 ans** en 2022-2023. Ces taux atteignent les 92,5 % et 96,3 % pour le Conseil scolaire acadien provincial. Quant aux données de diplomation secondaire de **Terre-Neuve-et-Labrador**, le ministère provincial de l'éducation rend public annuellement via le portail parental, Powerschool, le taux d'étudiant se qualifiant pour la diplomation en raison des crédits accumulés. Ce taux dépasse largement le cap des 90 % depuis plusieurs années. En 2025, il a atteint **96 %**. **L'Île-du-Prince-Édouard** ne publie pas non plus de taux de diplomation, du moins publiquement. Toutefois, le gouvernement provincial fait état d'un taux d'abandon scolaire de moins de 1 %.

ii) L'évaluation de la littératie

Le Nouveau-Brunswick a mis en place le test de compétence en lecture et écriture (TCLÉ) en 10e année qui mesure l'habileté à comprendre et à produire des textes

simples sur des sujets familiers. La réussite de cette évaluation doit normalement être obligatoire à la diplomation; l'échec en 10e année ouvre donc la porte à une fenêtre de deux années pour la reprise. À noter que le gouvernement provincial a levé en 2024 l'obligation de réussite au TCLÉ. Le bulletin provincial francophone du ministère de l'Éducation 2025 fait état d'un taux de réussite de **78 %**, mais le taux d'absence dépasse le cap des 90 %. Dans le réseau anglophone, le **English Language Proficiency Assessment (ELPA)** est obligatoire en 9e année. En 2025, selon le Provincial Report du ministère de l'Éducation, le taux de succès était de 81 %. Le manque d'accompagnement des élèves présentant des troubles dys est mentionné comme l'un des facteurs d'échec.

En Nouvelle-Écosse, les élèves passent un examen de lecture et d'écriture en 10e année. Cinq compétences sont évaluées : la lecture et quatre composantes en rédaction. En 2024, les taux de réussite étaient de **74 %** en lecture et variaient de 57 % à 66 % selon les données du ministère de l'Éducation de Nouvelle-Écosse. Chez les francophones, les taux correspondants sont de 64 % (lecture) et de 37 % à 68 % en rédaction. Cette évaluation ministérielle est obligatoire et compte pour 20 % du résultat pour l'année en cours dans la matière visée.

Une évaluation provinciale en lecture et en mathématiques pour les élèves de 9e année est en place à Terre-Neuve-et-Labrador depuis 2022. Celle-ci permet d'orienter l'élaboration des politiques éducatives et d'aider le personnel de l'enseignement à identifier les obstacles en littératie et numératie.

En 2022, **65 %** des élèves de 9e année atteignaient le niveau d'acceptabilité de l'évaluation terre-neuvienne. De ce résultat, **76 % des filles réussissaient l'épreuve, soit 23 % de plus que les garçons.**

Pistes d'action

Cet aperçu des différences entre les données interprovinciales en réussite scolaire et en littératie ainsi que des différentes initiatives multicritères, nous incite à formuler des pistes d'action dans une perspective québécoise.

1. Que le Québec fixe une cible de diplomation secondaire (7 ans) de 90 % à 95 % en ajustant et en uniformisant les pratiques en matière de réussite scolaire en lien avec les autres provinces (ex. : note de passage, examens ministériels, programme de récupération de crédits).
2. Fixer l'âge obligatoire de fréquentation scolaire à 18 ans.
3. Valider le niveau de littératie en 3e secondaire par une évaluation provinciale diagnostique.
4. Que le diplôme d'études secondaires soit préalable aux études professionnelles ou concomitant.
5. Uniformiser le parcours de prématernelle et de pré-lecture dans les programmes à la petite enfance.
6. S'inspirer des meilleures pratiques canadiennes en matière d'inclusion des élèves de la neurodiversité. Viser une entente nationale avec le privé pour la prise en charge de ces élèves dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans le réseau public.
7. Ajouter des conditions de prise en charge des élèves de la neurodiversité au réseau secondaire privé.
8. Rendre obligatoire une 12e année de scolarité propédeutique (à la formation aux adultes), notamment en renforçant les notions de littératie et de numératie, pour les élèves ayant moins de 70 % de moyenne générale et désirant poursuivre des études collégiales afin de hausser le taux de diplomation collégiale (64 %).
9. Ajouter de la formation et du soutien à la littératie à la formation professionnelle et à la requalification professionnelle (CFP et Emploi Québec) en collaboration avec le réseau en alphabétisation québécois.